

**LE DROIT PARLEMENTAIRE FINANCIER :
ETAT DES LIEUX ET PISTES D'EVOLUTION
Colloque**

Université Toulouse Capitole, 5-6 décembre 2024

Jeudi 5 décembre

14h Discours d'ouverture

14h 20 Introduction : Existe-t-il un droit parlementaire financier ?
Mathieu CARPENTIER (Université Toulouse Capitole)

1. Sources historiques et juridiques du droit parlementaire financier

Présidence : Fabrice Bin (Institut d'études politiques de Toulouse)

14h30 Histoire et évolution du droit parlementaire financier : aux sources de l'article 40
Jerôme HENNING (Université Toulouse Capitole)

14h50 Eugène Pierre et les finances publiques
Xavier CABANNES (Université Paris Cité)

15h10 Les normes du droit parlementaire financier
Vincent DUSSART (Université Toulouse Capitole)

15h30 Conventions, pratiques, précédents
Alain LAQUIEZE (Université Paris Cité)

15h50 Discussion

16h10 Pause

2. Les acteurs

Présidence : Fabrice Bin (Institut d'études politiques de Toulouse)

16h30 Les pouvoirs du gouvernement sont-ils trop importants ?
Stéphane MOUTON (Université Toulouse Capitole)

16h50 Les commissions des finances et des affaires sociales disposent-elles de prérogatives suffisantes ?
Gilles TOULEMONDE (Université de Lille)

17h10 L'équilibre des forces au sein des commissions des finances et des affaires sociales
Jean-Pierre CAMBY (Université Versailles Saint-Quentin)

17h30 Les commissions des finances et la régulation budgétaire
Christophe PIERUCCI (Université de Strasbourg)

17h50 Discussion

18h10 Fin de la première journée

Vendredi 6 décembre

3. La procédure

Présidence : Michel Lascombe (Institut d'études politiques de Lille)

9h De l'Assemblée au Sénat, des pratiques différentes ?

Audrey DE MONTIS (Université de Rennes)

9h20 A quoi sert encore la commission mixte paritaire en matière financière ?

Alain PARIENTE (Université de Bordeaux)

9h50 Le calendrier et les délais

Basile RIDARD (Université de Poitiers)

10h10 Discussion

10h30 Pause

10h50 Prévenir l'obstruction en matière budgétaire et sociale

Chloë GEYNET-DUSSAUZE (Sciences Po Lille)

11h10 Litanie, liturgie, léthargie : le vote des crédits

Valentin DALIAS (Université Toulouse Capitole)

11h30 Débat : Faut-il réformer l'article 40 ?

Mathieu CARPENTIER (Université Toulouse Capitole) et Aurélien BAUDU (Université de Lille)

12h10 Discussion

12h30 Déjeuner

4. Le contrôle

Présidence : Aurore Gaillet (Université Toulouse Capitole)

14h30 La clarté et la sincérité du débat parlementaire budgétaire

Valérie PALMA-AMALRIC (Institut national universitaire Champollion)

14h50 La jurisprudence sur les cavaliers budgétaires et sociaux est-elle cohérente ?

Aurélie DORT (Université de Lorraine)

15h10 L'information du Parlement, les annexes budgétaires et le principe de sincérité

Jean-Luc ALBERT (Université Aix-Marseille).

15h30 Les rapports parlementaires en matière financière, doctrine de l'administration parlementaire ?

Gérald SUTTER (administrateur des services de l'Assemblée nationale)

15h50 Discussion

16h10 Pause

16h30 Synthèse

Matthieu CONAN (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

17h : Fin des travaux